



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

Paris, le 19 avril 2021

*Direction des ressources humaines*

*Service du pilotage des moyens  
et des réseaux ressources humaines*

*Sous-direction du pilotage, de la performance  
et de la synthèse*

*Bureau des politiques de rémunération*

**SNIPECT-FO  
Monsieur Édouard ONNO  
Secrétaire général  
11 rue Mesley  
75003 PARIS**

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 22 février 2021, vous appelez l'attention de la Secrétaire générale sur les revendications de votre syndicat pour l'indemnitaire du corps des ITPE et « la nécessité d'une juste revalorisation des montants indemnitaires versés (...) alors qu'aucune mesure catégorielle autre qu'anecdotique n'est intervenue depuis près de 10 ans ».

Vous demandez une concertation sur l'utilisation de l'enveloppe catégorielle de l'année 2021 et l'explicitation de son articulation avec le chantier d'amélioration du régime indemnitaire des ITPE tel que mentionné à l'agenda social.

Je vous confirme la volonté du ministère de procéder à une revalorisation du régime indemnitaire des ITPE et vous annonce l'organisation d'un temps d'échange pour vous présenter les mesures retenues courant mai 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur des ressources humaines

Jacques  
CLEMENT  
jacques.clement

Signature numérique de  
Jacques CLEMENT  
jacques.clement  
Date : 2021.04.19  
12:48:38 +02'00'

Jacques CLEMENT